

Communiqué de presse

Le 6 février 2026



En 2026, Mon espace santé amorce un nouveau virage pour devenir l'outil central d'une médecine préventive et personnalisée, la Nouvelle-Aquitaine bien positionnée

Quatre ans après son lancement, Mon espace santé permet à chaque Français de retrouver les informations essentielles pour mieux gérer sa santé et celle de ses proches – aujourd'hui les enfants, demain les personnes aidées.

Après avoir posé les bases d'un coffre-fort numérique de données de santé sécurisé et facile d'accès, le service s'engage dans une nouvelle dynamique : utiliser les données pour en faire un levier de prévention personnalisée pour chaque usager, et simplifier la consultation pour les professionnels de santé.

Aujourd'hui, près de **97% de la population dispose d'un profil Mon espace santé**, 33,6 % des comptes sont activés, et plus de 420 millions de documents ont été déposés en 2025 par les professionnels et les établissements de santé et du médico-social (+40% par rapport à 2024).

La Nouvelle-Aquitaine est la 2^{ème} région française en termes d'activation de comptes (37,2 %). Les deux départements qui se démarquent sont les Landes (41,7 %) et la Gironde (40 %). 90 % des établissements de santé néo-aquitains alimentent Mon espace et 68,5 % des professionnels de santé libéraux. A titre d'exemple, 332 Radiologues (61,6%) exerçant en Nouvelle Aquitaine alimentent les DMP.

**Les données d'activation de compte par département en annexe 1 et la carte du taux des médecins qui l'alimentent par département en annexe 2.*

Le service a désormais atteint une maturité suffisante pour répondre aux attentes des acteurs du système de santé : faciliter le partage d'informations médicales pour améliorer la qualité du suivi des patients.

Un socle commun de données pour simplifier la coordination des soins et améliorer la prévention

Les pouvoirs publics et l'Assurance Maladie, à travers la feuille de route du numérique en santé 2019, ont d'abord choisi de prioriser le déploiement de l'alimentation massive et sécurisée des données de santé. Grâce à la modernisation de l'équipement des professionnels via le Ségur du numérique en santé, et l'activation automatique des profils Mon espace santé de l'ensemble des citoyens (sauf opposition de leur part) cela fut possible. **Ces prérequis étaient indispensables pour promouvoir des usages avancés dans le cadre de la consultation ou de la prévention.**

L'utilisation du service est bien ancrée avec 2,5 millions de personnes en moyenne qui s'y connectent chaque mois pour consulter leurs documents ce qui prouve que plus Mon espace santé est alimenté, plus les usagers le consultent.

Au cours des prochains mois, les personnes les plus âgées pourront bientôt donner la main sur leur profil à leurs aidants ce qui devrait augmenter le taux de consultation. Très attendue par les familles, cette évolution requiert une disposition législative pour être déployée.

La personnalisation de l'accompagnement du parcours de soins des usagers au plus près de leurs besoins

La personnalisation du profil est primordiale pour renforcer l'appropriation de l'outil. Mon espace santé évolue donc progressivement pour devenir un dispositif de prévention ciblée, en phase avec les parcours de vie et de soins de chacun.

Plusieurs nouveautés simplifiant le quotidien des utilisateurs et faisant la promotion des bons réflexes sont opérationnelles ou le seront au cours de l'année :

- **Notifications ciblées (vaccination, dépistage et relai des campagnes de santé publique)**
- **Accompagnement des femmes enceintes tout au long de leur grossesse**
- **Enrichissement continu du suivi de l'enfant vers un carnet de santé numérique augmenté**
- **Aide à la détection des facteurs de risques de maladies chroniques**
- **Accompagnement pour ceux qui vivent déjà avec des pathologies chroniques, à commencer par le déploiement d'un parcours personnalisé pour les personnes diabétiques dès 2026.**

Parce que Mon espace santé se construit avec et pour les usagers, ces nouvelles fonctionnalités ont été développées avec l'appui du Comité citoyen du numérique en santé. L'objectif était de définir ensemble les principes clés à savoir une prévention personnalisée, transparente et respectueuse du consentement et reposant sur des sources scientifiques fiables.

L'utilisation des données de santé exigeant un haut niveau de sécurité, le catalogue de services de Mon espace santé évolue pour permettre, avec l'accord de l'utilisateur, de partager de manière sécurisée des informations et des documents avec certains services externes (ameli.fr, Doctolib, mes médicaments chez moi, ...), évitant ainsi de les compléter plusieurs fois. Depuis septembre 2025, une première application référencée peut alimenter Mon espace santé avec les données de glucose pour ses utilisateurs diabétiques.

Prochaine étape : améliorer l'ergonomie pour faciliter la consultation des documents par les professionnels de santé

Le programme Ségur du numérique en santé permet de rendre les logiciels des professionnels de santé interopérables et ergonomiques dans le partage des données.

Chaque mois, près de 70 000 professionnels de santé, dont 38 000 médecins libéraux se connectent pour consulter les dossiers médicaux de leurs patients. **Les attentes sont toutefois fortes pour améliorer l'ergonomie et la fluidité de navigation et leur faire gagner du temps médical.**

C'est l'**objectif de la deuxième vague du Ségur du numérique** qui concernera dans un premier temps la médecine de ville, l'imagerie médicale et les établissements de santé.

Cette nouvelle mise à jour de leurs logiciels leur permettra d'exploiter rapidement et facilement les informations les plus pertinentes avec un minimum de saisie à réaliser. Le niveau de sécurité des logiciels de dossier patient mis à jour sera également renforcé. L'IA permettra de compiler des documents et notamment les comptes-rendus médicaux.

Le déploiement auprès de la médecine de ville, de l'imagerie médicale et des établissements de santé se déroulera progressivement de 2026 jusqu'à mi-2028. Il concernera ensuite d'autres professionnels de santé, notamment les sages-femmes et les auxiliaires médicaux.

À la suite de la conférence de presse nationale du 29 janvier 2026 célébrant les 4 ans de Mon espace santé, l'ARS Nouvelle-Aquitaine, l'Assurance Maladie, France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine et le GIP ESEA organise un temps de rencontres et d'échanges sur le thème : « Mon espace santé : la parole aux usagers ! » le jeudi 12 février (14 h à 16h30) à Bordeaux Centre Mériadeck.

Pour Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées :

« Mon espace santé est au cœur d'une ambition nationale forte portée à haut niveau depuis 2019. Faire de ce service un service public, gratuit, universel et souverain est nécessaire dans le contexte géopolitique actuel. Disposer d'un service public numérique pour gérer nos données les plus sensibles est un vrai actif stratégique qui renforce notre autonomie. Nous sommes convaincus que Mon espace santé sera un levier puissant de transformation de notre système de santé. Son objectif est donc de pouvoir fluidifier les parcours de prise en charge, soutenir une prévention plus personnalisée, accompagner les assurés dans leurs parcours de santé et aider les professionnels dans leur exercice médical. »

Contact presse :

Assurance Maladie

presse.cnam@assurance-maladie.fr

Léo Leroy – 01 72 60 19 89

TBWA CORPORATE

Pierre-Yves Galléty

06 42 98 71 47 - pierre-yves.galley@omc.com

Niels Holm

06 95 48 19 48 - niels.holm@omc.com

Délégation au numérique en santé

Marion Février

marion.fevrier@sante.gouv.fr

06 08 77 61 02

ARS Nouvelle-Aquitaine

Marie-Claude Savoye

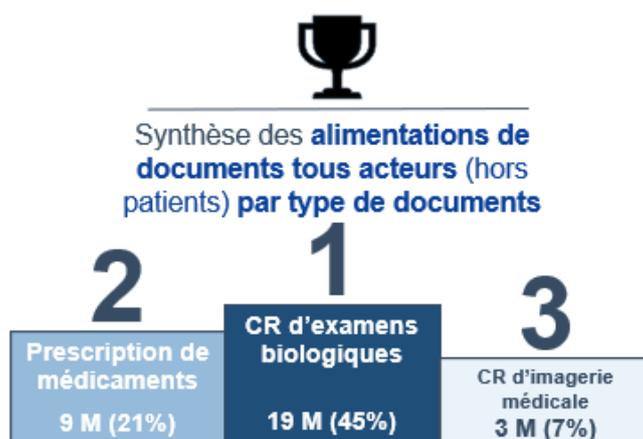
06 65 24 84 60 – ars-na-

communication@ars.sante.fr

Annexe 1 – Le taux d’activation des comptes Mon espace santé par département en Nouvelle-Aquitaine – Année 2025 - Source CNAM

Numéro de caisse	Caisse	Taux profils Mon espace santé activés	Progression en points
161	ANGOULEME	32,8%	2,4
171	LA ROCHELLE	38,8%	3,2
191	TULLE	32,7%	2,5
231	GUERET	32,2%	2,6
241	PERIGUEUX	33,1%	2,5
331	BORDEAUX	40,0%	2,4
401	MONT-DE-MARSAN	41,7%	3,0
471	AGEN	35,4%	2,4
641	BAYONNE	39,0%	2,5
642	PAU	35,5%	2,3
791	NIORT	36,2%	2,5
861	POITIERS	34,5%	2,2
871	LIMOGES	34,9%	2,3

Type de documents versés dans les comptes Mon espace santé par les professionnels de santé de Nouvelle-Aquitaine – Année 2025



Annexe 2 – Taux de médecins généralistes et spécialistes utilisant Mon espace santé – Année 2025

